

Expérimentation du référentiel E+/C- >



Bâtiment à
Énergie Positive
& **Réduction Carbone**

Afin d'accompagner l'expérimentation nationale des Bâtiments à « Énergie positive & Réduction Carbone », l'ADEME Corse met en place des dispositifs de soutien financier pour l'évaluation des impacts environnementaux des bâtiments neufs.

Les objectifs

- > Sensibiliser, informer et faire monter en compétence les acteurs corses sur le référentiel E+/C- ;
- > Fournir des données de performance énergétique et environnementale des bâtiments neufs en testant des cas concrets de constructions et vérifier la faisabilité technique et financière des exigences du référentiel.

L'ADEME a missionné un groupement de bureaux d'études pour tester le référentiel et former les bureaux d'études corses : H3C – IZUBA – l'CARE.

30 projets pilotes seront retenus

- > 20 opérations récemment livrées

Des Analyses de Cycle de Vie seront réalisées gratuitement sur les projets sélectionnés et seront transmises au Maître d'Ouvrage.

Afin que les résultats soient les plus complets possibles, les données administratives et économiques du projet seront demandées.

Le Maître d'Ouvrage pourra communiquer sur la participation à cette expérimentation et sur les résultats obtenus, notamment via le site officiel de l'expérimentation (<http://www.batiment-energiecarbone.fr/>).



> 10 opérations en phase conception

Le groupement missionné par l'ADEME accompagnera les bureaux d'études dans la réalisation des Analyses de Cycle de Vie sur des bâtiments en phase conception.

Ces études permettront de mettre en lumière les impacts énergétiques, environnementaux et économiques du projet et d'orienter le choix des solutions techniques. La solution de base sera comparée à des solutions présentant des impacts carbone moindres : autre solution énergétique, matériaux biosourcés...

L'ADEME participera au financement de ces études (de 50% à 70%).

Information et candidature

ADEME Corse

Christophe Legrand

Tel : 04 95 10 57 55

Email : christophe.legrand@ademe.fr

Date limite des candidatures : 28 février 2018

Pour les 20 opérations livrées (études gratuites) :

[Télécharger le dossier de candidature](#)

Pour les 10 projets en phase de conception (financement jusqu'à 70 %) :

[Consultez le cahier des charges des ACV](#)

[Télécharger le dossier de candidature](#)

[Télécharger le dossier de demande de subvention](#)

